



Air France

L'essentiel du CSEE CC

Le 07 février 2024

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



CR CSEE CC extra du 06 février 2024

Information et consultation du CSEE CC sur les conséquences pour l'établissement du projet d'évolution du réseau domestique au départ de Paris

En préambule, une déclaration CFE-CGC que nous joignons à notre CR.

Pour rappel, ce point est mis de plein droit à l'ODJ par la Direction.

La Direction rappelle le déficit des routes Navette en 2023= -75 M € au total des 3 routes avec une marge de -26%. Il n'est pas prévu de reprendre l'assistance des vols TO dans les escales même si sureffectif avéré. A horizon avril 2026, donc, après le transfert de l'activité AF pour Orly mais aussi, après le volontariat RCC pour NCE, MRS et TLS la Direction étudiera les possibilités de ré internaliser certains contrats de sous-traitance dans certains cas, comme des fonctions de BO comme à SXB **mais à ce stade ce ne sont que des réflexions** et rien n'est certain!!

Forum emploi à ORY: La responsable emploi DGO sera présente avec les RH des secteurs accueillants pour expliquer tous les postes à pourvoir et répondre aux questions des salariés.

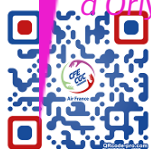
Sélection PNC pour le CC: tests psychotechniques non éliminatoires. Afin d'accompagner les salariés du CC qui souhaitent se reconverter, la Direction permet aux salariés d'aller jusqu'à l'entretien pour regarder l'évaluation globale des candidats. Niveau B1 pour postuler mais B2 pour mise en ligne.

A noter: TO va récupérer une partie des slots Navette d'Orly et conservera les autres pour opérer d'autres lignes!! Les entretiens individuels commenceront mi-février 2024 jusqu'à fin avril 2024 si accords signés. Les managers ont tous été formés aux RPS.

NB: Le projet va entrainer une chute des effectifs avec les mobilités et départs ce qui engendrera un problème de fonctionnement pour le CSE (subvention et restauration) et ses salariés.

Vote : Contre à l'unanimité

Nos commentaires et interventions: Malheureusement, AF n'apprend pas de ses erreurs et nous notons que le cabinet d'expertise Syndex relève une politique low-cost inhabituelle alors qu'AF mise toute la politique de notre périmètre sur Transavia. Parlons-en, TO en déficit depuis plusieurs années, amené à se développer dans les années à venir, en attente de sa nouvelle flotte au détriment de celle d'AF etc. Attention à ne pas perdre nos slots. La Direction assume et affiche son choix stratégique en quittant Orly, elle aurait pu développer le MC et le LC puisque le CC est déficitaire, mais ce n'est pas ce qu'elle a retenu. Elle mise tout sur le HUB et les correspondances pour alimenter le LC quitte à perdre nos clients qui sont dans le sud parisien. Dans le cadre du transfert de l'activité d'Orly vers CDG, nous réitérons notre demande qu'aucun salarié ne soit bloqué et qu'il



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc.com)

Adhésion :)

puisse partir dès à présent si poste disponible. De même pour les oxygénations, ne pas attendre de poste pour Artémis pour permettre aux salariés de se projeter dans les différents secteurs accueillants. Il est fort dommage que les élus n'aient pas reçu le rapport Syndex et déplorons l'absence des rapporteurs du cabinet syndex !!

*Concernant la DSP et si elle est signée, l'effectif sera de 72 ETP pour l'ensemble des 4 lignes Corse, ce qui correspond aux besoins du programme hiver et ajustement pour les pointes été comme à aujourd'hui. **Pas de double montées au terrain!!!** Nous interrogeons la Direction concernant la perte chiffrée de la recette du CAY ? de celles engendrées par le transfert de l'activité totale du COI ? La Direction nous donnera une réponse lors du CSE d'avril.*

Vos élus et représentants CFE-CGC